



COMMUNE DE DESHAIES

Envoyé en préfecture le 18/07/2016  
 Reçu en préfecture le 18/07/2016  
 Affiché le   
 ID : 971-219711116-20160628-M\_201603054-DE

**VOTE**

Pour : 18  
 Contre : 00  
 Abstention : 00

Ne prend pas part :  
Adopté à l'unanimité

=====  
 Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le .....  
 Deshaies, le .....

L'an deux mille seize, le **mardi vingt-huit juin**, suite à la convocation du jeudi seize juin, le conseil municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à **dix-huit heures trente minutes** à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

**Sont présents** : MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse, BERNIER Maritza (*départ à 21h39 et procuration donnée à GAMIETTE Julien*), MANIOC Alain , OPET Ghislaine, GOUBIN Fred , BARRE Augustina (*respectivement, Maire, 1<sup>er</sup> adjoint, 2<sup>ème</sup> adjoint, 3<sup>ème</sup> adjoint, 4<sup>ème</sup> adjoint, 5<sup>ème</sup> adjoint, 6<sup>ème</sup> adjoint*), MOUILA Gladys, APPOLINAIRE Lionel, GAMIETTE Julien , MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette , MATHIASIN Max (*arrivé à 19h10 et départ à 21h03* ), GAMIETTE Liliane(*départ à 23h20*), , FLEMIN Félix (*arrivé à 19h18 et départ à 22h58*)(*conseillers municipaux*),

**Absents excusés** : NICOISE Robert (Procuration à Alphonse GUILLAUME), PHILETAS Christina (Procuration à APPOLINAIRE Lionel)

**Sont absents** : NISUS Eric, SABAS Sydney, GAMIETTE Myonette, ALIDOR Fritz, JEAN née SABAS Lydie, MOBETIE Marie-France, BALZINC Théogat

**Secrétaire de séance** : Julien GAMIETTE

**Ont assisté** : Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

La Directrice Générale des Services

Mylène LACIDES

**Secrétaire Administrative** : Eloïse CALVAIRE

**le 5 JUIL. 2016**

Affichée le  
 Deshaies le  
 Le Maire

Jeanny MARC



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter

**APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE LAMENTIN AU SIPS (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA MISE EN ŒUVRE DES SITES ET DES PLAGES)**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Madame le Maire informe le conseil municipal que par courrier en date du 9 juin 2015 le conseil municipal de la commune de Lamentin a sollicité son adhésion au Syndicat Intercommunal pour la mise en valeur des Plages et Sites à vocation Touristique.

Par délibération N° 2016-08, le Conseil syndical, à l'unanimité, a approuvé l'adhésion de cette commune et par conséquent, l'extension du périmètre du SIPS à 26 Communes adhérentes.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, art L5211-17, le Conseil Municipal de chaque Commune membre doit se prononcer sur l'adhésion de cette commune.



COMMUNE DE DESHAIES

Envoyé en préfecture le 18/07/2016

Reçu en préfecture le 18/07/2016

Affiché le

SLOW

ID : 971-219711116-20160628-M\_201603054-DE

**DISPOSITIF DECISIONNEL**

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de madame le Maire,

**DECIDE, à l'UNANIMITE**

**Article 1** : D'APPROUVER l'adhésion de la Commune de Lamentin au SPIS

**Article 2** : De DONNER pouvoir à Madame le Maire pour signer les documents y afférents.

Ont signé au registre tous les membres présents,

Pour expédition conforme,



Le Maire

*Jeanny Marc*  
Jeanny MARC